

Nadine DENARD

Formatrice internationale MISA

Siret : 48153164800014

06 87 30 62 08

ndenard.misa@gmail.com

www.ndenardpsychomot.com



le respect à portée de main
hands-on respect

Le MINI-MISP

Le Mini-MISP™ a été développé après avoir reçu plusieurs demandes d'instructeurs et de formateurs souhaitant apporter un programme spécifique aux enfants de 2 et 3 ans.

Un projet pilote au Royaume-Uni a été couronné de succès, initiant ainsi le lancement du Mini-MISP™.

Il est important de continuer à soutenir que le MISP en soi est conçu pour les enfants de 4 ans et plus qui ont les capacités physiques, émotives et sociales pour la pratique du programme tel qu'il est.

L'adapter aux 2 et 3 ans a demandé une révision de l'approche même des enfants au massage en lien avec leur développement psychologique.

Les instructeurs Mini-MISP™ devront tout d'abord réviser leurs attentes face à ce groupe d'âge en approfondissant la nature des enfants de 2 et 3 ans, ce qui sera fait lors de cette formation.

Ensuite, les instructeurs seront initiés à l'approche spécifique pour les 2 ans et pour les 3 ans.

Ceci sera avant tout une série de chants et comptines pour les petits et l'initiation au massage qui se compose de quelques-uns des traits de la Routine utilisés avec le MISP™, avec lequel l'enfant (à partir de 2 ans) commencera à se familiariser sans forcer la performance.

Public :

Les instructeurs MISP™

Instructeurs de l'IAIM (Justificatif obligatoire)

Programme :

- Histoire du MISP™ et du Mini-MISP™
- Le respect
- Comment et pourquoi le Mini-MISP™ affecte le cerveau
- La Routine Mini-MISP™
- Les hormones et comment elles sont influencées par le toucher
- Le système nerveux
- La nature des enfants de 2 et 3 ans
- Travailler avec des enfants ayant des besoins spéciaux / supplémentaires
- chants, comptines, activités tactiles pour les petits
- Informer
- Mettre en place du le Mini-MISP™ en garderie et auprès des familles (incluant un synopsis de cours aux familles)
- La Protection de l'enfance
- Professionnalisme et éthique MISA International et local

Pédagogie :

Alternance entre la théorie et la pratique

Apprentissage de la routine Mini-MISP™ pour les 2 ans, et de la routine Mini-MISP™ pour les 3 ans

Apprentissage des contes qui accompagnent les routines Mini-MISP™

Jeux d'apprentissage Kiné-tactiles pour ces âges spécifiques

Chants et comptines pour les 2 et 3 ans

Créations d'activités spécifiques à ces groupes d'âge

De nombreux types de supports sont utilisés : écrits, visuels, tactiles, balles...

Moyens d'évaluation et de suivi du stagiaire :

- Un questionnaire est complété par le stagiaire à l'issue de la formation afin de valider les acquis théoriques du stagiaire.
- Évaluation au fur et à mesure du déroulé de la formation sur les acquisitions techniques des stagiaires lors de la pratique des activités.

Références

- Le protocole enseigné et la méthode pour le transmettre correspondent au « Massage in Schools Programme » créé et développé par Sylvie Hétu et Mia Elmsäter.
- Sylvie Hétu et Mia Elmsäter sont les auteures de l'ouvrage « Touch in Schools », paru aux Editions Ur Publications & Programmes Inc en 2010.

Bibliographie référentielle :

- . Ashley Montagu - « La peau et le toucher » - Seuil - 1971
- . Margot Sunderland – « La science au service des parents » – Hurtubise, 2012
- . Tiffany Field – « Les bienfaits du toucher » - Payot – 2001
- . Kerstin Uvnas Moberg – Ocytocine – Le Souffle d'Or - 2006
- . Daniel Goleman – « L'Intelligence émotionnelle » - Robert Laffont - 1997
- . Rudolph Steiner – « L'énigme des tempéraments » - Triades - 2007
- . Pascal Toscani – « Apprendre avec les neurosciences » - Chronique Sociale – 2013
- . Steiner, Rudolf. « La nature humaine. France: » Triades, 1990

Votre formatrice :

Nadine Denard est psychomotricienne, formatrice en ressources de relations empathiques pour de nombreux organismes et formatrice Internationale MISA.

Vous pouvez la joindre au 06 87 30 62 08, lui envoyer un mail à ndenard.misa@gmail.com, consulter son site internet www.ndenardpsychomot.com et

la suivre sur Facebook : Nadine Denard Massage école et en famille MISA

La prochaine formation se déroulera le :

SAMEDI 26 JUIN 2021

Lieu de la Formation :

**L'ECOLE MONTESSORI DU LAC
Place Jean Cayrol
33300 BORDEAUX**

Organisatrice de la Formation : Audrey JEANNIERE

Mail : contact@papoteetpitsbouts.fr

téléphone: 07 60 74 49 69

NOTRE JOURNEE :

Accueil et formalités d'inscription : De 8h30 à 9h
9h00 :

- Mot de bienvenue
- Présentation des participants
- Planning de la journée
- Histoire et enjeux du Mini-MISP
- Activités kiné-tactiles
- Présentation du manuel

Pause

- Pratique du Mini-MISP
- Hormones et comment elles sont influencées par le toucher chez les plus jeunes
- Jeux et mouvements
- Développement de l'enfant de 2-4 ans

Pause déjeuner durant 1 heure

Le MINI-MISP

- Le système nerveux
- Comment informer les parents, les secteurs de la petite enfance
- Activités Kiné-tactiles pour les 2-3 ans
- Comment mettre en place le mini-MISP

Pause

- Les enfants à besoins spéciaux
- La Protection de l'enfance
- Questions
- **Clôture 18h00**

Prévoir :

- des vêtements très souples et confortables.
- de quoi prendre des notes si vous le souhaitez. Un livret pédagogique vous sera distribué dès le début de la formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation MINI-MISP

Animée par Nadine DENARD

Date : Samedi 26 juin à 9h précisément

**Lieu : ECOLE MONTESSORI DU LAC
Place Jean Cayrol
33300 BORDEAUX**

Tarif : 150 € TTC Instructeur MISP adhérent MISA France pour l'année en cours
190 € TTC Instructeur IAİM et instructeur MISP non adhérent MISA France pour l'année en cours
290€ TTC Si vous êtes salarié d'association ou d'une entreprise et que votre employeur finance ou vous rembourse sur facture. (faire demande 1 mois avant la formation, nous vous mettrons en contact avec Carole qui s'occupe de cette partie) Dans ce cas, le montant total de la formation sera demandée par chèque, et restitué quand la demande sera positive.

Nom:

Prénom :.....

Date d'obtention de la Certification MISP (Merci de joindre une copie de votre attestation de formation MISP).....

Date d'obtention de la Certification IAİM (Merci de joindre une copie de votre attestation de formation IAİM, ça peut être par scan).....

Profession :.....

Adresse.....

.....

Courriel :.....

Tél :.....Portable :.....

Merci de joindre à ce bulletin (pages 4 et 5 exclusivement), **un chèque d'arrhes de 50€** qui sera encaissé à réception **ainsi que le chèque du montant correspondant au complément de la formation.**

Ce dernier sera encaissé la semaine précédent le début de la formation.

Les chèques seront à établir à l'ordre de : **Audrey JEANNIERE**

Vous avez également la possibilité de régler votre formation par virement bancaire. Dans ce cas, merci de le préciser en amont afin que vous soit transmis le RIB d'Audrey JEANNIERE.

Le présent bulletin d'inscription et les chèques sont à envoyer par voie postale à :

Audrey JEANNIERE – Papote & P'tits Bouts – 26ter Avenue de la Marne – 33520 BRUGES

A compter de la date de signature de ce présent bulletin, vous avez un délai de 10 jours pour vous rétracter. Le cas échéant, vous devrez en informer Audrey JEANNIERE par courrier postal.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session dans le cas où toutes les conditions (nombre de participants, organisation du lieu, situation sanitaire etc...) ne seraient pas réunies.

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de dédit ou d'interruption de formation figurant en annexe du présent document.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.

Date :

Signature :

Annexes au Bulletin d'inscription

1. Modalités de dédit ou d'interruption de formation

Un empêchement qui vous interdirait de participer à la formation à la date prévue est toujours possible.

Si vous ne pouvez y assister, annulez votre inscription dans les délais requis.

Vous éviterez ainsi des frais et permettrez de libérer une place au bénéfice d'une autre personne sur liste d'attente.

ATTENTION : Tout report ou toute annulation doit obligatoirement être faite **par écrit**.

Si vous annulez votre formation ou reportez votre formation plus de 45 jours avant la date de formation, vos 50€ versés à titre d'arrhes pourront, à votre demande, vous être reversés ou bien être conservés à titre d'arrhes pour une prochaine formation.

L'inscription à celle-ci ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un nouveau bulletin d'inscription accompagné du règlement des frais d'inscription.

Si vous annulez votre formation moins de 45 jours avant le début de la formation, vos arrhes ne pourront vous être restitués. Ils seront conservés à titre d'arrhes pour une prochaine formation suivie dans un délai de deux ans. L'inscription à celle-ci ne pourra être prise en compte qu'à réception d'un nouveau bulletin d'inscription accompagné du règlement des frais d'inscription.

Si vous annulez votre formation moins de 15 jours avant le début de la formation, vos arrhes ne pourront vous être restitués ni conservés pour une prochaine formation.

NB : Il est entendu que pour toute annulation ou report dû à un cas de force majeure justifié (maladie, accident, deuil, etc.), les 50€ d'arrhes versés au moment de l'inscription seront intégralement remboursés.

En cas d'empêchement pour des raisons médicales, un certificat médical doit spécifier l'incapacité à suivre la formation.

Tout remboursement sera effectué dans un délai de deux mois à réception de la demande écrite, et le cas échéant, des justificatifs.

Cas d'abandon en cours de la formation

Toute formation commencée et abandonnée en cours, du fait du stagiaire, quel que soit le motif est intégralement dû et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Cependant, en cas d'absence justifiée par des raisons médicales ou en cas de force majeure, la formation pourra être reportée, dans la limite des places disponibles.